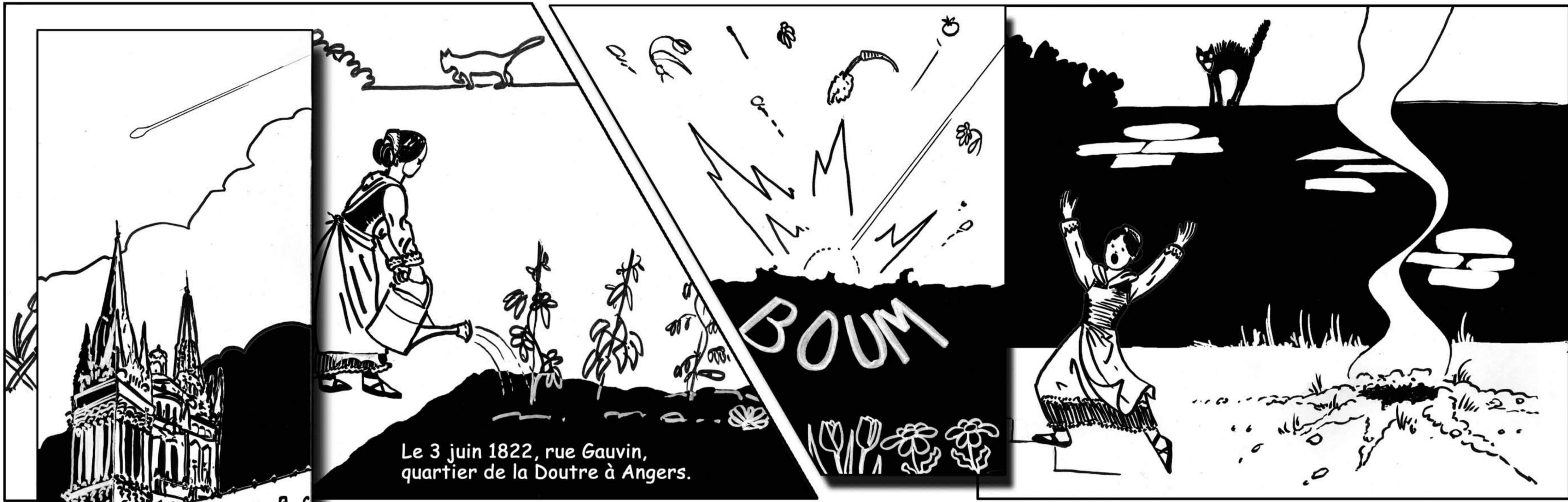
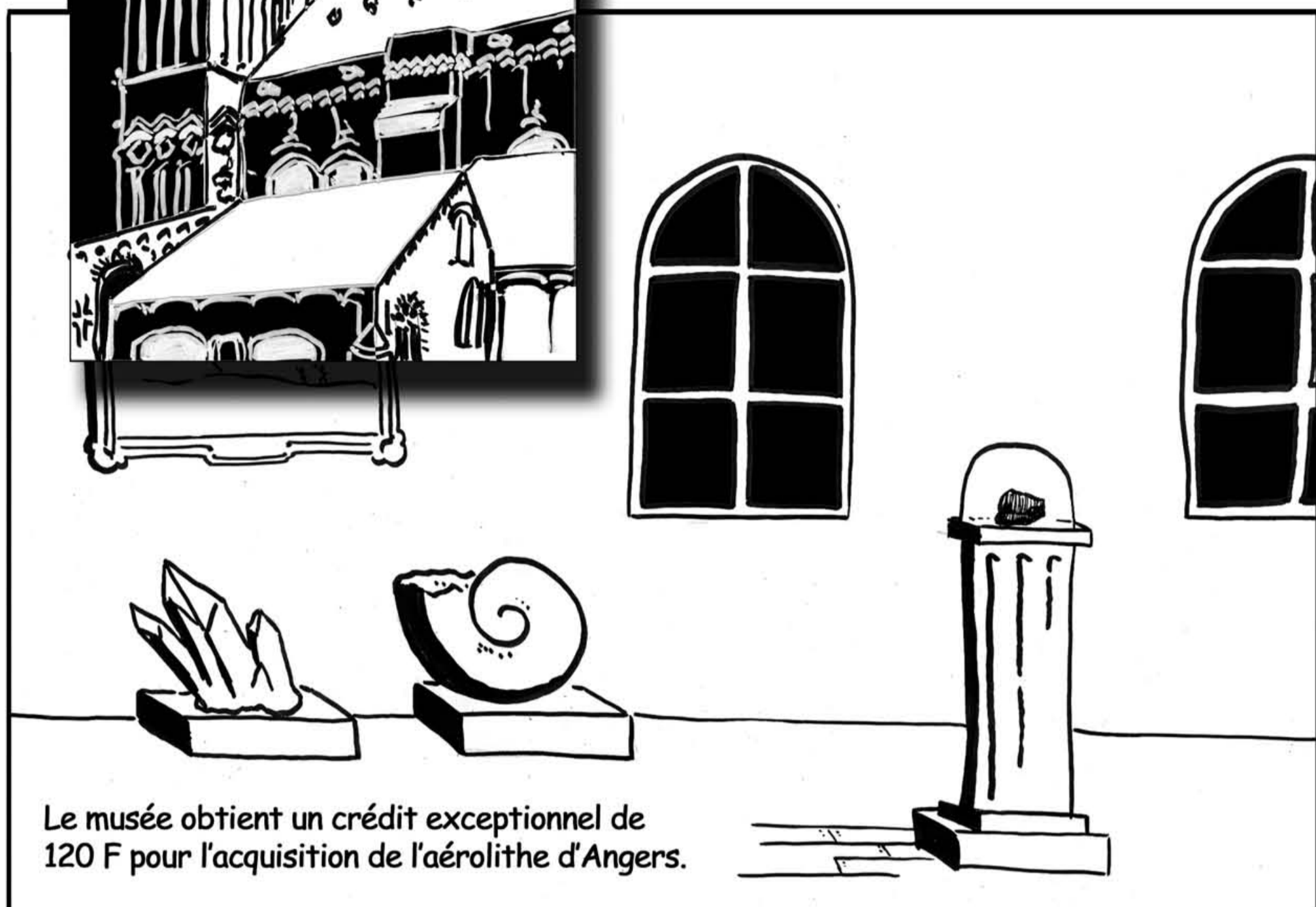


La météorite d'Angers



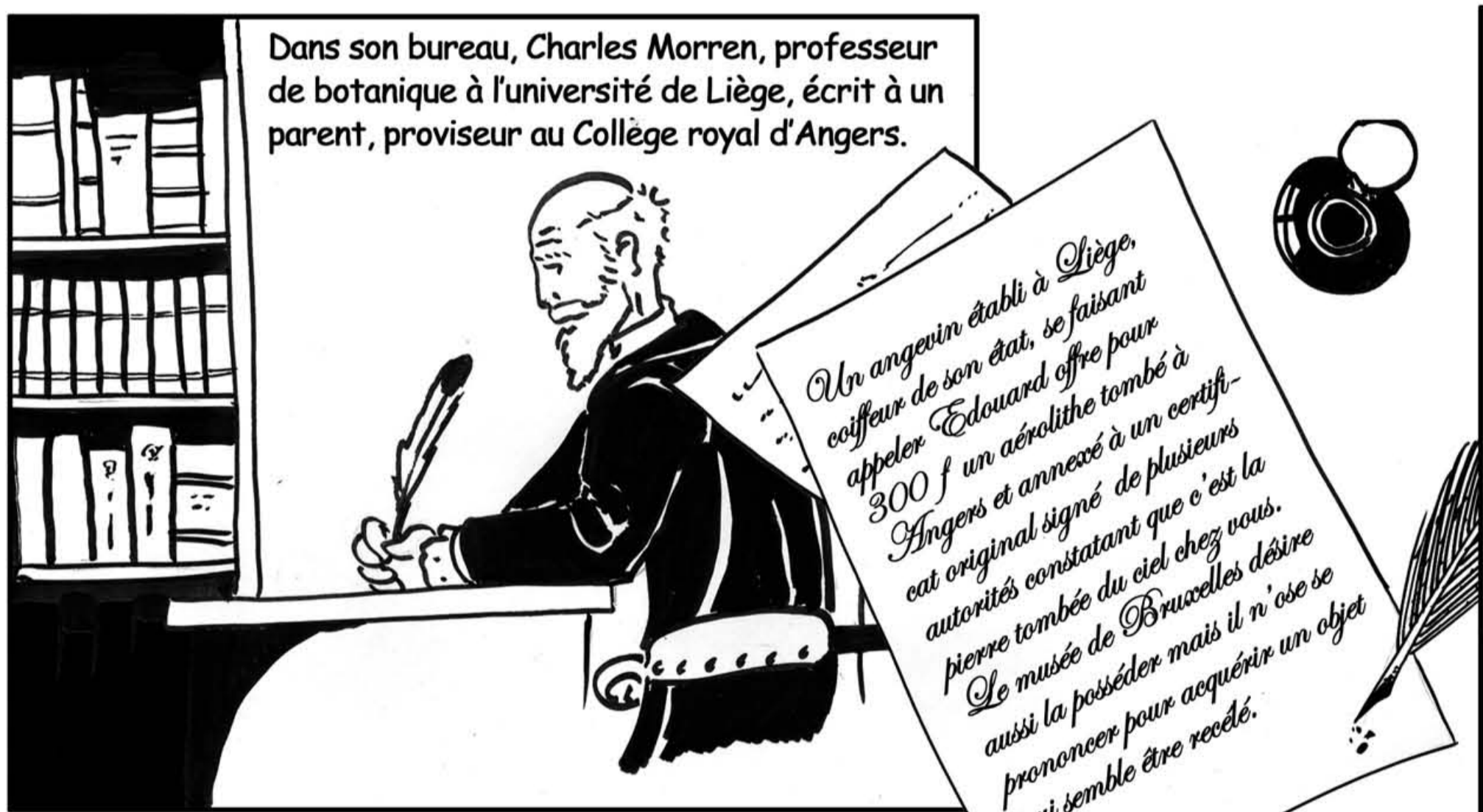
Le 3 juin 1822, rue Gauvin, quartier de la Doutre à Angers.



Le musée obtient un crédit exceptionnel de 120 F pour l'acquisition de l'aérolithe d'Angers.

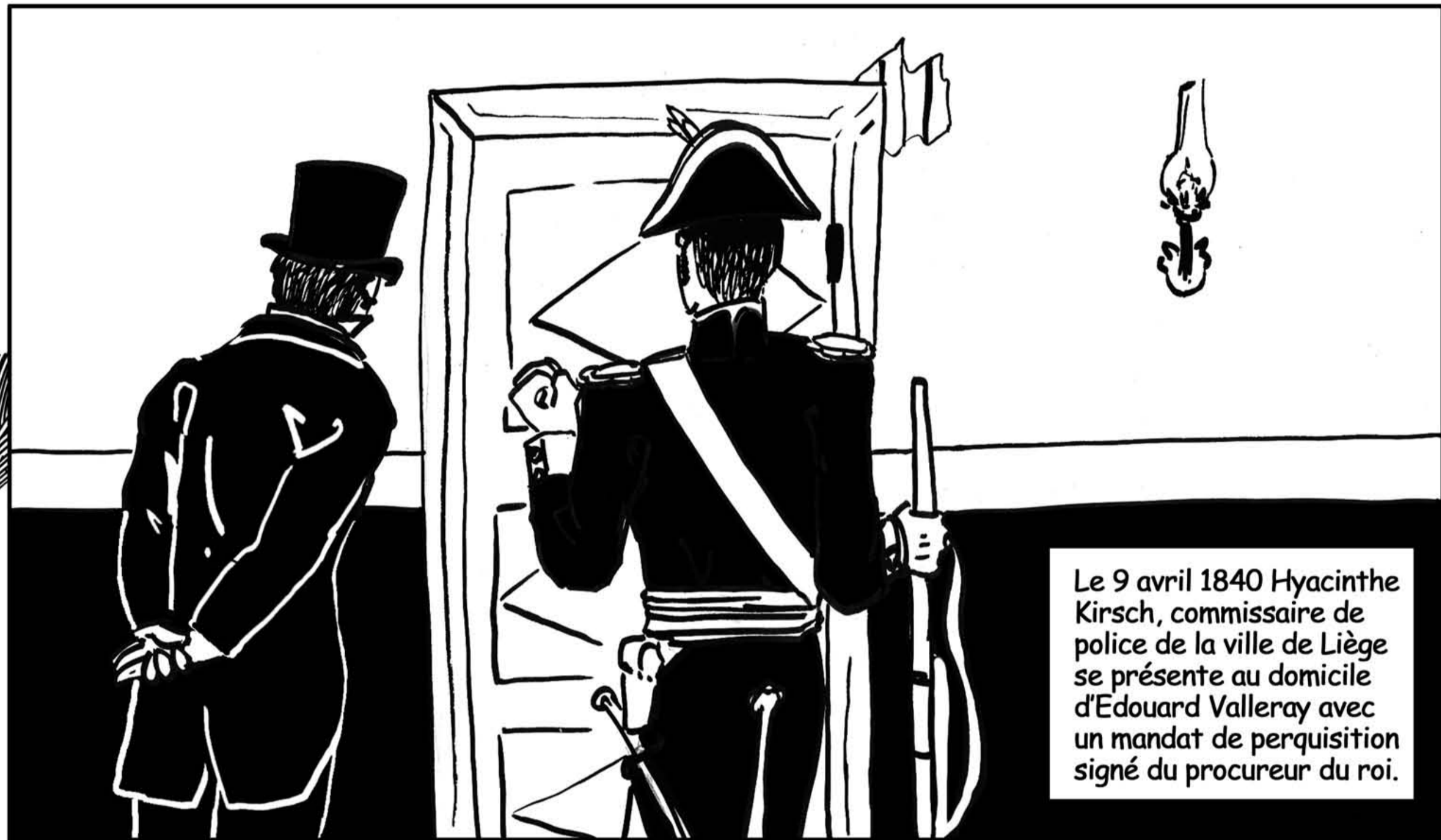


Le dimanche 30 juin 1839, lors d'une séance publique, la foule encombre les galeries. A 13h00, un gardien constate la disparition de la météorite.

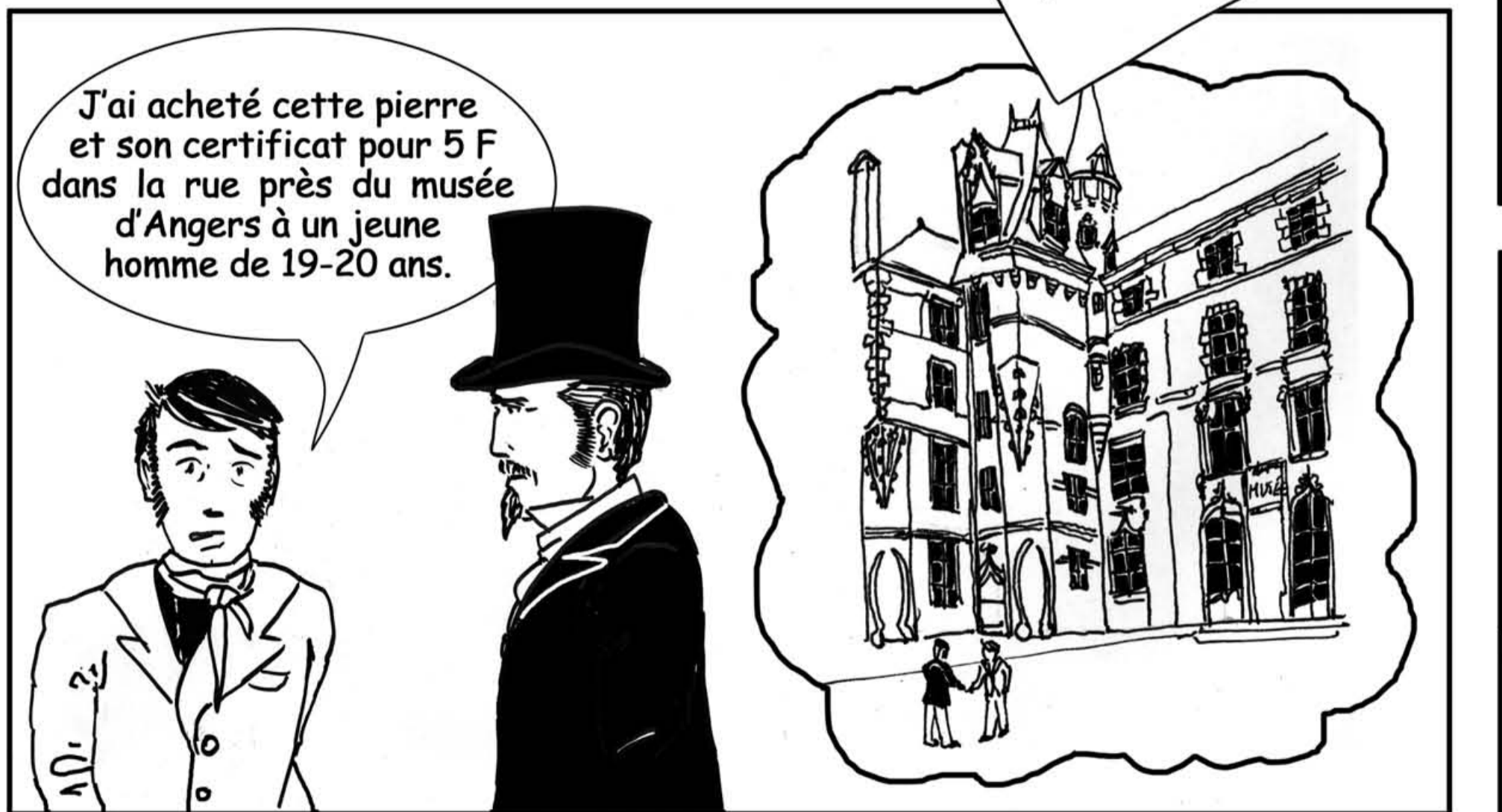


Dans son bureau, Charles Morren, professeur de botanique à l'université de Liège, écrit à un parent, proviseur au Collège royal d'Angers.

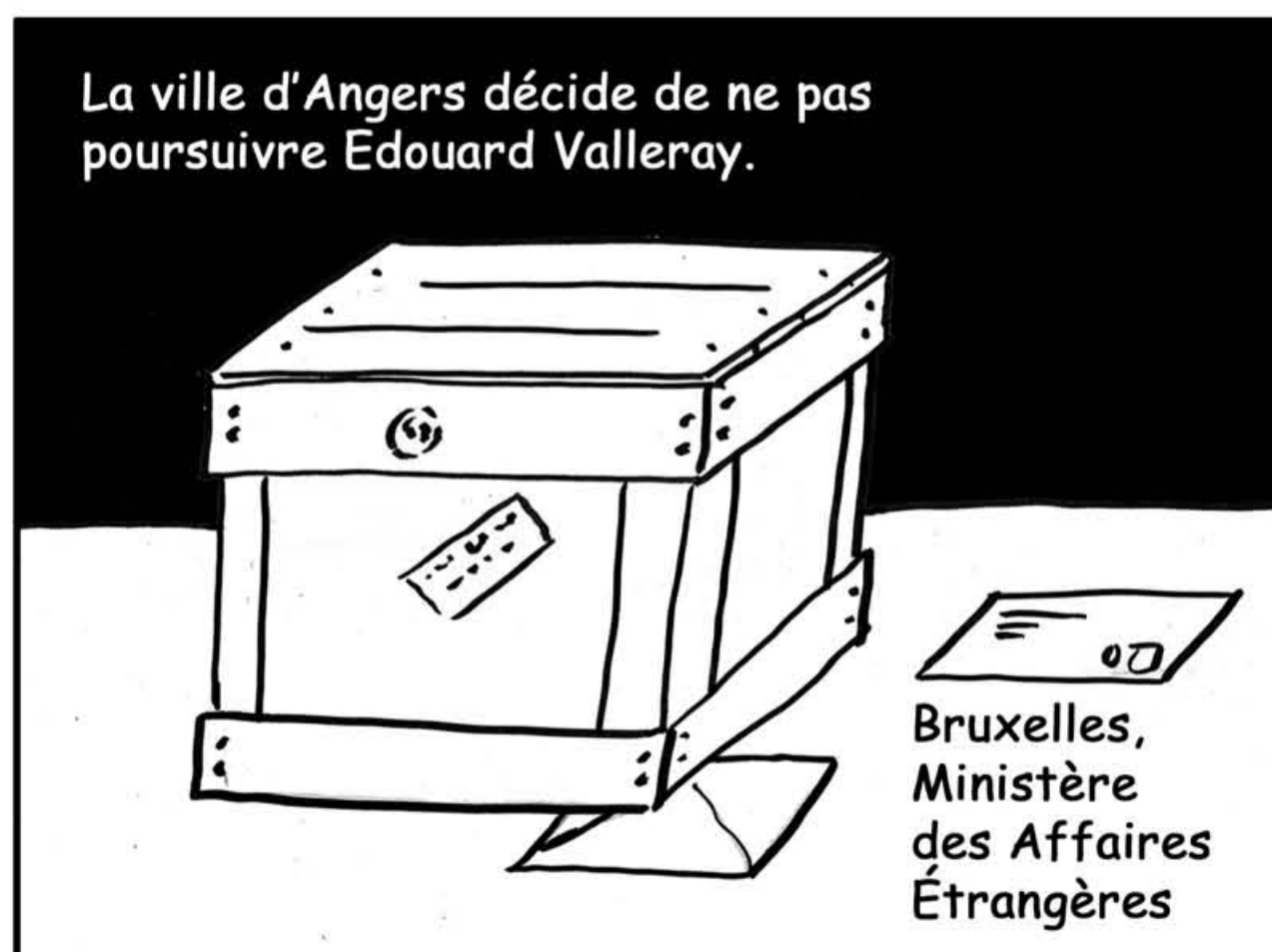
Un angevin établi à Liège, coiffeur de son état, se faisant appeler Edouard offre pour 300 f un aérolithe tombé à Angers et annexé à un certificat original signé de plusieurs autorités constatant que c'est la pierre tombée du ciel chez vous. Le musée de Bruxelles désire aussi la posséder mais il n'ose se prononcer pour acquiescer un objet qui semble être reculé.



Le 9 avril 1840 Hyacinthe Kirsch, commissaire de police de la ville de Liège se présente au domicile d'Edouard Valleray avec un mandat de perquisition signé du procureur du roi.

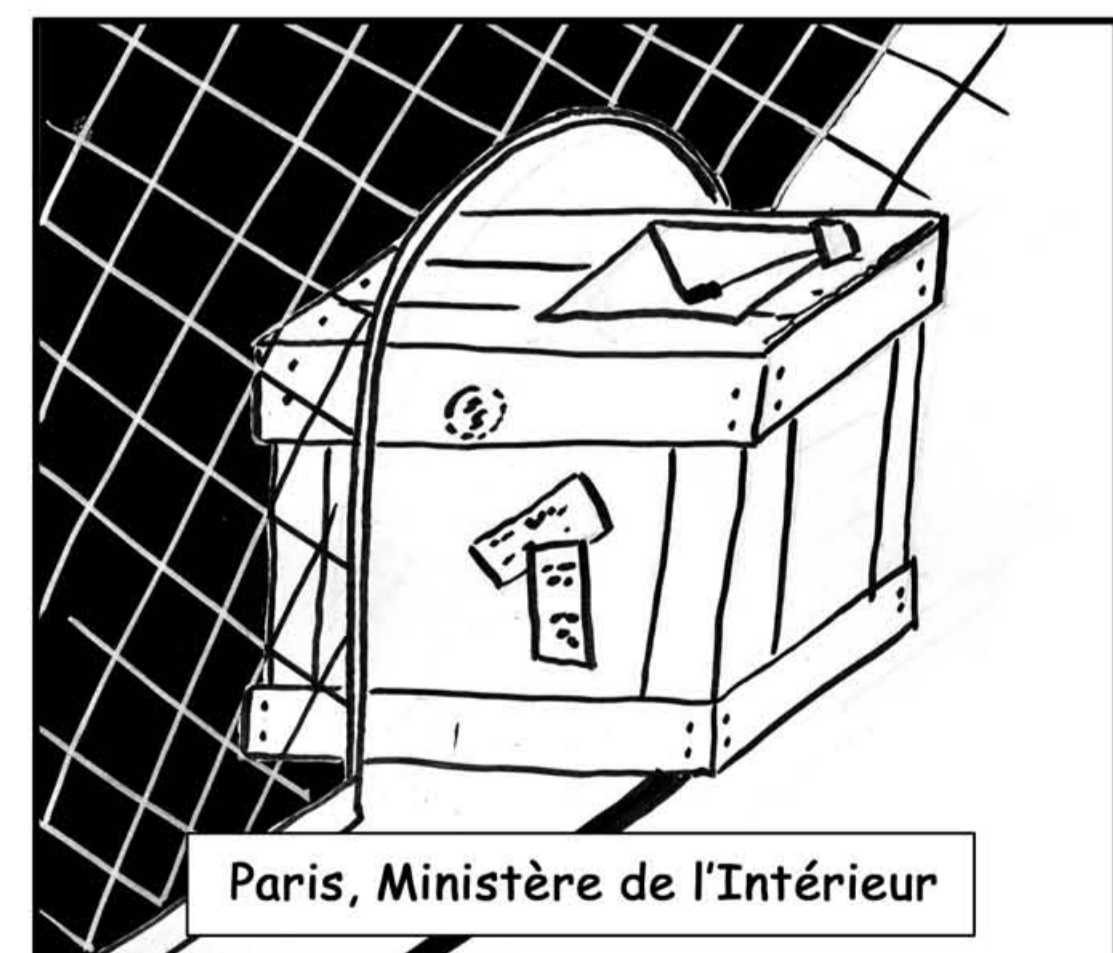


J'ai acheté cette pierre et son certificat pour 5 F dans la rue près du musée d'Angers à un jeune homme de 19-20 ans.



La ville d'Angers décide de ne pas poursuivre Edouard Valleray.

Bruxelles, Ministère des Affaires Étrangères

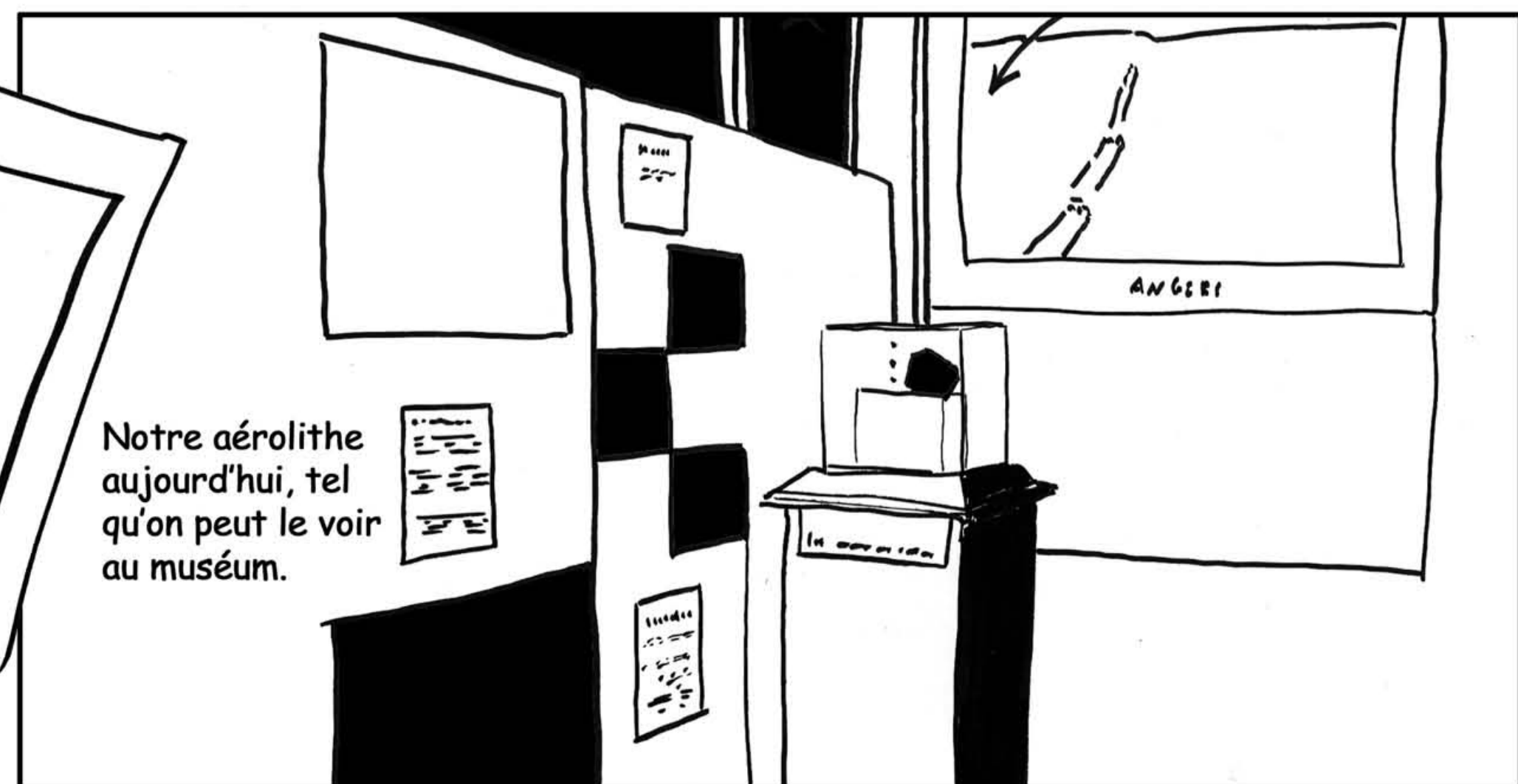


Paris, Ministère de l'Intérieur



A la préfecture du Maine-et-Loire.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, une boîte contenant un aérolithe appartenant au cabinet d'histoire naturelle de la ville d'Angers et qui avait été détournée le 30 juin 1839.



Notre aérolithe aujourd'hui, tel qu'on peut le voir au musée.